



Comité de l'Eure/ Ligue de Normandie

Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Samedi 28 Juin 2025

9h00 - 13h00

2 rue de la Cote d'Angreville 27600 SAINT AUBON SUR GAILLON

Les représentants des groupements sportifs affiliés à la F.F.J.D.A., en règle avec celle-ci, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président, conformément à l'article 8 des statuts, afin de délibérer sur l'ordre du jour joint à ladite convocation.

Quorum

Les conditions du quorum sont rappelées :

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale doit réunir un tiers des clubs (15) ou un tiers des voix (600).

Le quorum est atteint avec :

- 25 clubs sur 45
- 980 voix sur 1800 exprimables

Le Président ouvre la séance par un moment de recueillement en hommage aux personnes disparues au cours de l'année.

Le président accueille :

- Tous les membres présents du Comité Départemental de Judo de l'Eure
- Monsieur Jean MESNILDREY, président de la ligue de Normandie de Judo
- Monsieur Didier BRETON, trésorier adjoint de la ligue de Normandie de Judo
- Monsieur Sylvain VILLA, président du CDOS
- Monsieur Alain LEJEUNE, président du comité 76 de Judo

Il remercie la municipalité de Saint Aubin sur Gaillon pour son accueil et la mise à disposition de la salle.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 Juin 2024 à Bernay

Aucune observation n'étant formulée sur le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 Juin 2024 à Bernay, dont un fichier PDF a été mis à disposition sur le site internet du comité, celui-ci mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Rapport du Président, de la Secrétaire Générale et de la Trésorière

Aucune question ni observation n'étant formulée sur les rapports du Président, de la Secrétaire Générale et de la Trésorière, dont un exemplaire a été adressé à chacun des représentants de clubs, il est passé au rapport de la Commission sportive.

Rapport de la commission sportive

Gil VADELORGE, responsable de la commission sportive et Damien VATEBLED, Chargé de mission du Comité, présentent le bilan de l'activité de la commission sportive.

Ils présentent les résultats sportifs de la saison.

~~Les rapports d'activités des autres commissions (Arbitrage, Commissaires Sportifs, Kata, UV2 Technique et Culture Judo) sont présentés.~~

Le Président remercie les membres de la Commission Sportive pour leurs actions et la qualité de leurs rapports denses et très complets qui montre le dynamisme et la qualité des échanges au sein du Comité entre élus et professeurs de la Commission.

Rapport du Conseiller Techniques Fédéral

Dominique CORNIOU, CTF en charge du développement, présente son rapport sur les actions de développement mises en place.

Arrêté des comptes annuels 2024

En l'absence de Natacha SZKUDLAPSKI, trésorière du Comité, le Président présente le bilan et compte de résultats 2024.

Les comptes ne font l'objet d'aucune question de l'Assemblée.

Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence de vérificateurs aux comptes, le président donne lecture du rapport établi, après exécution de la mission qui leur a été confiée aux termes de l'Assemblée Générale du 8 Juin 2024.

Le rapport ne contient pas d'observation et propose d'adopter les comptes présentés sans réserve pour la saison sportive du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024.

Quitus au Comité Directeur

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport moral du président, du rapport de la Secrétaire Générale, du rapport de la Trésorière, des commissions, de la présentation des comptes et du rapport des vérificateurs aux comptes donne quitus à l'unanimité pour la gestion de l'exercice du 1^{er} janvier 2024 au 31 Décembre 2024.

Affectation du résultat

L'année se solde par un déficit de 10786,72 €. Il est proposé d'affecter le résultat sur ses fonds associatifs.

Cette affectation est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Présentation du budget révisé 2025 par Stéphane DE PAEPE

Le budget révisé 2025 est présenté.

Le budget est de 107 835 €.

Le budget révisé 2025 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Cotisation club 2025

Il est proposé une augmentation de 5% de la part Comité, la part Ligue reste au même niveau que l'an passé.

Question : l'effectif pris en compte pour le montant de la part Comité intègrera t'il les licences scolaires ?

Réponse du président du Comité : Les licences scolaires seront déduites du nombre de licenciés

Question : est-ce que c'est la même pratique pour la part Ligue ?

Réponse du Président de Ligue : n'a pas la connaissance du fonctionnement mais le même principe sera appliqué (les licences scolaires ne seront pas prises en compte)
La cotisation est votée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 est en légère hausse vis à vis du budget révisé 2025.

Il s'établit à 114 950 €.

Aucune question n'étant posée sur le sujet, le budget prévisionnel 2026 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'année 2025

Jean Claude RACINE renouvelle leur candidature.

Pierre LAMBERT ne souhaitant pas renouveler sa candidature, Benoit CAUCHY propose sa candidature.

Les deux vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité des présents.

Autres questions portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

Informations Fédérales

Les principales informations Fédérales sont présentées par Jean Mesnildrey et Stephane De Paepe :

- Prix Licence passant de 41 à 46 € (dont environ 3€ pour la Responsabilité Civile qui est obligatoire)
- Lutte contre les violences
- Mise en place de l'open Kyu
- Catalogue des formats animations
- Voyage Kodomo
- Licence individuelle et licence équipe

Questions Diverses

Question : Il n'y a pas de frais d'engagement pour la participation aux différents Championnats de France. Cependant pour accéder aux France Vétérans, il faut avoir participé à minima à 2 tournois qui eux ont des frais d'engagement (entre 15 et 20 €/tournoi), il n'y a pas d'autres modes de sélection. C'est un peu abusé d'autant plus que le public Vétérans se développe de plus en plus

Réponse : ce point sera remonté vers la Fédération

Question : Est-il possible de mettre en place un suivi psychologique pour les jeunes en pôles (Espoir ou France), la préparation mentale est aussi importante

Réponse : il y aurait une personne sur le pôle de Rouen. A voir les possibilités avec les structures

Question : Des affiches et autres documents de promotion avaient été mis à disposition l'année dernière, quant est il pour la prochaine rentrée ?

Réponse : un référencement des clubs est en cours de finalisation. Des kits de rentrée seront réceptionnés a priori entre le 20 et 25 août. Ils seront distribués lors du stage de rentrée Professeurs prévu le 30/08.

Question : Quelles sont les évolutions sur le Pass'sport ?

Réponse : le Pass'sport est renouvelé cette année mais la tranche d'âge éligible est resserrée sur les 14-17 ans, avec une augmentation du montant qui passe de 50 à 70€

Il y a un risque de perte de licencié, le nombre de bénéficiaires entre 6 et 14 ans qui ne seront plus éligibles est important dans les clubs.

De nombreuses fédérations sportives ont fait part de leur inquiétude et mécontentement.

Candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale 2026

Le club de Beaumont le Roger propose d'accueillir la prochaine AG.

Intervention des personnalités

Intervention de Jean MESNILDREY, Président de la Ligue de Normandie Judo qui remercie le Comité et la Commission Sportive pour la qualité des rapports.

Il excuse Stéphane SERINET, DTR de la Ligue Normandie, qui passe le concours de Cadre Technique.

Il excuse également l'absence de Lucas GAUDILLIERE, RAF de la Ligue et informe l'Assemblée de son futur départ de la Ligue et du monde du Judo.

Concernant l'évolution du nombre de licenciés, il souligne celle du Comité de l'Eure +13%, alors que la moyenne nationale est de 8%. France Judo est fort développement.

Cependant, l'évolution du Pass'sport peut avoir un impact important à la fois sur la prise de nouvelle licence mais aussi le renouvellement.

Du point de vue financier et budgétaire, 21% du budget de la Ligue est composée par les aides Fédérales, l'organisme de formation apporte beaucoup. La Région a aussi maintenu son niveau de subvention au sport, ce qui là aussi à souligner.

Le Comité ne dispose pas de ressource propre. Son budget est totalement dépendant du nombre de licences et des subventions. Le contexte (évolution du Pass'sport) est de fait un peu inquiétant.

Sur le plan sportif, le bilan est assez contrasté, la Ligue a connu la pire saison, avec peu de résultats dans les différentes catégories. Cependant, le Comité de l'Eure s'en sort beaucoup mieux comme présenté précédemment. Mais 4 athlètes Cadets ont participé à des tournois / championnats internationaux.

Des interrogations aussi concernant les performances en équipe de clubs. La marche est haute au niveau national et des réflexions autour de rapprochement de « gros clubs » est peut-être à mener.

Concernant la Judo ProLeague (Championnat de France par équipe Mixte), il va être créé une structure support pour Normandie Judo avec le principe de la licence Equipe. A noter une date dans l'Eure le 28/10 au Val de Reuil.

Le 6/12/2025 aura lieu Les Game Together, évènement à destination des personnes en situation de handicap, porté par la Ligue.

Enfin, il fait part de la nomination d'André BOUTIN au grade de 8^{ème} dan, c'est le 1^{er} Normand à l'obtenir.

Intervention de Sylvain VILLA, président du CDOS, qui est la tête de réseau du mouvement sportif eurois. Il fait part des sujets de travail avec l'ensemble des Comités sportifs eurois :

- Fairplay que ce soit dans les stades ou les gymnases ;
- Réflexion en 2026 autour du sport Féminin.

Il souligne que le CDOS intervient aussi beaucoup et de plus en plus dans les QPV, et le sujet du Pass'sport est aussi un grand désarroi. Au niveau du département, le taux d'utilisation est d'environ

20% mais cela a favorisé la pratique du sport surtout chez les plus jeunes et dans les familles défavorisées. Ce sujet est donc aussi une grande interrogation pour le CDOS qui le fait valoir au niveau du Comité National Olympique

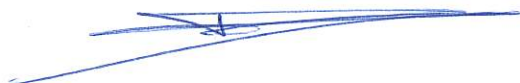
L'Assemblée n'ayant plus de questions, le président Stéphane DE PAEPE clos l'assemblée générale.

La séance est levée à 12h30

Le contenu de tous les rapports moraux, sportifs et financiers sont disponibles auprès du comité départemental sur simple demande.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président



S. DE PAEPE

La Secrétaire Générale



A. MIGEON